

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



23089473

ale,

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

03 JUL. 2023

 TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
 DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0417 635 181

Nom

(en entier) : TIVACO

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue du Mont des Carliers(BL) 5, 7522 Tournai

Objet de l'acte : Nomination d'administrateurs

Extraits de la décision écrite de l'actionnaire unique du 2 juin 2023 :

"1. Décide de nommer Monsieur Peter Libeert (...) comme administrateur de la Société à compter du 1 juin 2023 pour une durée de six ans. Son mandat sera exercé sans rémunération.

2. Décide de nommer monsieur Gilbert Janssen (...) comme administrateur de la Société à compter du 1 juin 2023 pour une durée de six ans. Son mandat sera exercé sans rémunération.

3. Décide par la présente de donner procuration à Me Stéphane Bertouille et à Me Valentine Pacco, avocats ayant leur siège social Avenue Louise 283/19, 1050 Bruxelles, avec possibilité de subdélégation à tout autre avocat ou employé d'Everest Law, avec plein pouvoir de subrogation, de faire tout ce qui est nécessaire pour accomplir les formalités liées à ces résolutions, y compris la signature et le dépôt de la demande de modification de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et la publication des résolutions de la Société au Moniteur belge "

Valentine Pacco, mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/07/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).